



COMMUNE DE LACONNEX

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 17 juin 2019

Présents: Hubert DETHURENS, maire
 Jean-Pierre GANTNER, adjoint
 Véronique RUDAZ, adjointe

Thierry ARN, Jean BATARDON, Andreea CAPITANESCU BENETTI, Maxime DETHURENS, Marc DUPRAZ, Stéphane GROBETY, Olga MERMET, Dominique PASCUAL, Bradley STILLWAGON, Laurent THEVENOZ, Laurent ZIMMERMANN

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mai 2019
2. Rénovation de la mairie : suivi
3. Subvention communale en vue du raccordement des fonciers privés au séparatif
4. Communications de l'exécutif
5. Divers
6. Questions du public

Hubert Dethurens, maire, ouvre la séance à 19h00 et remercie les conseillers/ères de leur présence pour le premier conseil dans le bâtiment de la mairie rénovée.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mai 2019

Le procès-verbal de la séance du 13 mai 2019 est approuvé à l'unanimité des présents, avec remerciements à son auteure.

2. Rénovation de la mairie : suivi

Hubert Dethurens annonce qu'un contrat d'entretien pour l'ascenseur a été signé avec OMAC et que le déménagement de l'administration communale se fera jeudi 20 juin. Jean-Pierre Gantner ajoute qu'il reste des petites finitions à effectuer, notamment des luminaires à installer ainsi que quelques retouches à prévoir.

Dominique Pascual signale qu'il reste du scotch sur l'une des cheminées à l'arrière du bâtiment. Ceci sera communiqué aux personnes concernées.



Andreea Capitanescu Benetti demande s'il ne serait pas judicieux de faire retapisser les chaises de la salle du conseil, car même si dans l'ensemble elles ne jurent pas trop avec la décoration actuelle, elles sont démodées. Hubert Dethurens répond que pour l'instant cela n'est pas prévu.

3. Subvention communale en vue du raccordement des fonciers privés au séparatif

Le maire rappelle que le projet de mise en séparatif avance et qu'il est temps de réfléchir à une éventuelle subvention communale du raccordement des privés aux nouvelles canalisations communales. Il expose diverses possibilités déjà mises en œuvre dans d'autres communes : 1. Chaque privé paye la totalité des frais, 2. La commune paye le tout, 3. La commune subventionne partiellement. Pour information, le prix moyen estimé par le bureau d'ingénieur s'élève à CHF 10'000.00 par raccordement. Il faut prévoir 39 raccordements pour la première étape et encore environ 40 pour le reste du village. Hubert Dethurens précise que, comme les travaux vont s'étaler sur plusieurs années, l'éventuel mode de subvention choisi ainsi que son caractère contraignant devront être précisés dans la délibération afin que les prochaines autorités communales ne puissent pas les modifier et que chaque citoyen soit traité de manière égale.

Laurent Zimmermann estime que la commune doit aider un maximum dans ce projet qui va toucher tous les propriétaires. Thierry Arn rétorque qu'il serait excessif de subventionner à 100%, alors que la commune a toujours eu comme principe d'étudier chaque dépense prudemment. Une possibilité pourrait être de subventionner les coûts du raccordement à hauteur d'un pourcentage à définir. Marc Dupraz fait remarquer que CHF 10'000.00 par raccordement lui semble un montant très élevé. Hubert Dethurens répond qu'il s'agit d'une moyenne estimée, le coût précis de chaque raccordement de l'étape 1 sera détaillé d'ici septembre. Toutefois, le propriétaire restera libre de choisir l'entreprise qu'il souhaite mandater pour entreprendre les travaux. Les coûts dépendront également de la distance jusqu'au raccordement, ainsi que des éventuels travaux sur le revêtement de la route. Bradley Stillwagon estime que ces frais devraient être les mêmes pour tous afin d'éviter toute injustice et puisqu'il s'agit d'infrastructures obligatoires et indispensables à la vie quotidienne. Jean Batardon souligne que nous sommes mis devant le fait accompli, mais comme l'Etat subventionne la commune pour ces travaux, la commune se doit de soutenir également les propriétaires concernés.

Thierry Arn souhaite savoir si les tuyaux des égouts d'eau de pluie seront également changés, notamment sur la route de l'Eaumorte, car l'eau est remontée par les égouts lors de l'orage de samedi dernier. Hubert Dethurens lui répond que c'est prévu. Il estime que les inondations dues aux orages ne devraient plus se reproduire après ces travaux.

Stéphane Grobéty propose que, comme cela a été fait à Soral, le propriétaire paye au maximum CHF 3'000.00 et que la commune prenne le reste à sa charge. Thierry Arn répond que, dans ce cas, il lui semble important de plafonner le montant de la subvention communale pour éviter que les coûts ne soient trop élevés. Andreea Capitanescu Benetti s'inquiète de la pérennité de telles subventions d'une législature à l'autre. Hubert Dethurens lui répond que, bien entendu, cela sera mentionné sur la



délibération votée. Il annonce en outre qu'une première réunion d'informations générales aux propriétaires concernés par la 1^{ère} étape est prévue le 2 septembre. Les ingénieurs et responsables de l'Office cantonal de l'eau seront présents et fixeront également des rendez-vous pour discuter du détail de chaque foncier.

Le maire ajoute que les SIG vont entreprendre des travaux entre la route de la Paraille et la chapelle en septembre 2019 pour changer la colonne d'eau potable. Quant à celle de 400mm située sous la route de la Maison-Forte et traversant tout le village, elle sera repositionnée sous la Vy-Neuve en 2020.

Thierry Arn demande si les bornes hydrantes seront remplacées. Catherine Koumrouyan répond que oui et confirme que le bureau d'ingénieur proposera des emplacements qui seront validés par le service du feu et la compagnie. Elle donne le planning prévu :

- 16 septembre : dépôt de l'AIMP
- 11 octobre : remise des offres
- 14 octobre : ouverture des offres d'adjudication
- a priori lors du CM de novembre, présentation d'un plan financier pour l'adoption d'une délibération.

4. Communications de l'exécutif

- ❖ *Vy-Neuve 3* : l'appartement a été attribué à un couple qui emménagera le 1^{er} septembre.
- ❖ *Flaconnage* : le maire informe que ce projet pilote va être abandonné, car le coût de valorisation du plastique est 4 fois plus élevé que celui de l'incinération. C'est pourquoi, Serbeco SA n'a pas souhaité prolonger cette opération de test et retirera donc la benne dès la fin du mois de juin. Les habitants seront informés par tous-ménage. Jean-Pierre Gantner ajoute qu'une taxe d'élimination est prélevée sur chaque bouteille de PET, mais que rien n'existe encore malheureusement pour le plastique. En attendant que cela change, nous renonçons donc à ce recyclage.
- ❖ *GE 2050* : des flyers sont distribués au CM et une information sera mise à disposition des citoyens sur le site internet de la commune, les invitant à compléter le questionnaire, soit en ligne, soit à la mairie.
- ❖ *PSIA* : un courrier de la Confédération en réponse à la résolution du conseil du 26.02.2018 a été mis à disposition sur CMNet.
- ❖ *Fermeture des bureaux de la Poste* : en réponse à notre courrier, la Confédération nous informe n'avoir aucun pouvoir décisionnel concernant la Poste.



5. Divers

- ❖ *La nuit est belle* : Hubert Dethurens informe le conseil que Laconnex participera à cet événement qui entend couper l'éclairage public dans tout le grand Genève le soir du 26 septembre. Stéphane Grobéty propose de profiter de l'occasion pour organiser une observation des étoiles avec un groupe d'astronomes.
- ❖ *Conférence de Nicolas Pernot* : Véronique Rudaz rappelle que ce conférencier était venu présenter son voyage au Lac Baïkal en mars 2015 au centre sportif. Elle propose que nous organisions une nouvelle conférence, sur la Géorgie par exemple, au printemps 2020. L'ensemble du CM approuve.
- ❖ *Remplacement du Mitsubishi* : le maire annonce que le camion volé n'a toujours pas été retrouvé et que nous avons besoin de le remplacer, notamment pour transporter la berce des tables et bancs lors des manifestations. L'entreprise Setex a mis récemment un camion en vente qui pourrait tout à fait correspondre à nos besoins, mais qui nécessite le permis poids lourds que seul Bedri possède. Thierry Arn déplore que le permis poids lourds soit nécessaire, ce qui limitera la possibilité d'utiliser ce véhicule lors d'événements. Hubert Dethurens suggère de demander aux pompiers si l'un d'entre eux possède ce permis ou d'éventuellement proposer à l'un des membres de la compagnie de le passer. Maxime Dethurens demande quelles mesures seront prises pour éviter que ce nouveau camion ne soit encore une fois volé. Thierry Arn se renseignera sur les dispositifs GPS et communiquera les informations au secrétariat.

Le maire ajoute qu'il a eu un contact avec IVECO qui vend des camions neufs, limités à 40Km/h, mais qu'il nous coûterait CHF 80-90'000.00. Celui de Setex, est actuellement en vente au prix de CHF 30'000.00. Le CM donne son accord à cet achat, payé en partie par le remboursement de l'assurance.

- ❖ *Dates des prochains CM* : Catherine Koumrouyan informe le CM des prochaines séances : 16.09., 14.10., 18.11., 16.12., repas de Noël des aînés, le 22.12.
- ❖ *Dépôt marché* : Andreea Capitanescu Benetti demande au maire si le dépôt va être remplacé. Le maire lui répond que cette possibilité est actuellement à l'étude.
- ❖ *Terrain synthétique* : Andreea Capitanescu Benetti souhaite savoir si le projet d'intercommunalité a progressé, car plusieurs personnes l'ont interpellée lors de la journée des supporters. Le maire répond que des pétitions circulent actuellement pour recueillir des signatures, mais qu'il ne va pas entreprendre de démarches rapidement. Il souhaite pouvoir soumettre un projet d'intercommunalité d'ici l'automne aux autres communes. Le but final est de financer la rénovation du petit terrain synthétique ainsi qu'un nouveau grand terrain en revêtement synthétique également.



Maxime Dethurens suggère d'inverser les terrains, le grand se trouverait plus proche de la buvette. Cette idée mérite réflexion.

7. Questions du public

Pas de public présent.

La parole n'étant plus demandée, le maire lève la séance à 20H20 et invite les conseillers à sabrer le champagne pour fêter la nouvelle mairie.

Nadia Dupraz
Secrétaire communale